

Auxerre, le 20/12/19

A l'attention de M. Henri Prévost, préfet de l'Yonne  
et M. Frédéric Maglica, chef de service S.D.R.T

Le 17 décembre, une manifestation a eu lieu à Sens contre la réforme des retraites. Cette manifestation se déroulait, comme habituellement à Sens, sans incident. Pourtant, lors du défilé, un jeune homme a été interpellé brutalement par la police nationale car il portait un simple masque sur le visage. Nous ne comprenons pas la *nécessité* de cette interpellation alors que le jeune homme a coopéré, et nous n'acceptons pas la *brutalité* de cette interpellation, alors que le jeune homme ne présentait aucune agressivité.

Après le contrôle d'identité et le retrait de son masque, la police a voulu l'embarquer jusqu'au commissariat de Sens.

Des manifestant.es présent.es lors de cette interpellation se sont opposé.es en se positionnant tout autour du véhicule de police. L'usage disproportionné de la force envers plusieurs manifestant.es et les propos agressifs qui ont été tenus ne sont pas tolérables.

Avant de finalement laisser partir le jeune homme, les policiers lui ont confisqué sa carte d'identité et des affaires et l'ont convoqué au commissariat pour venir les récupérer l'après-midi.

Il s'est rendu au commissariat où il a reçu un rappel à la loi pour « trouble à l'ordre public » avec prise d'empreintes et photographies.

Nos organisations syndicales demandent à ce qu'aucune sanction, aucune poursuite ni aucun fichage ne soient appliqués à l'encontre de ce jeune homme.

Ensuite, le 18 décembre, à Auxerre à l'issu de la manifestation contre l'expulsion d'une famille Albanaise, un manifestant qui quittait seul la manifestation a été pris à partie par 5 policiers qui l'ont violenté, menacé et humilié. Une plainte a été déposée pour « entrave concertée et avec menace à l'exercice de la liberté de manifestation ».

Ces méthodes sont absolument intolérables et inacceptables dans une démocratie.

Nos organisations condamnent l'intimidation et la répression faites à l'encontre de manifestant.es qui ne sont pas enclines à apaiser une situation sociale déjà tendue.

Nous tenons à signaler que les manifestations syndicales dans l'Yonne se sont toujours passées sans violence. Comme vous, nous sommes très attachés aux valeurs de la république et demandons à ce que les politiques de maintien de l'ordre appliquées garantissent la sécurité de toutes et tous, dans le cadre de la loi.

Enfin, nos organisations condamnent la loi dite « anticasseur » qui instaure un délit de « dissimulation de visage ». Un collectif de 51 organisations, dont la Ligue des Droits de l'Homme et Amnesty International, avait dès son adoption dénoncé cette loi qu'elles considéraient comme dangereuse pour la démocratie.

Ainsi, nous souhaitons vous rencontrer afin d'échanger à ce sujet.

Solidaires 89  
FSU 89  
FO 89  
CGT 89  
copie à la presse